

M. Waddell: Il s'agit du critique en matière d'environnement et du critique financier. Les colloques qui se tiendront à la conférence, et j'ai étudié le programme en détail, portent sur les relations canado-américaines en matière d'environnement, de finance et d'énergie. A titre de critique en matière d'énergie pour notre parti, je ne suis pas invité à la conférence, même si ce sont là des questions très importantes que l'on a soulevées à la Chambre aujourd'hui.

La délégation est composée de sept sénateurs qui se rendront à la conférence à bord d'un avion nolisé. Il me semble que l'opération est très coûteuse pour les contribuables canadiens puisque nous, à titre de députés, nous avons droit à un certain nombre de places à bord des avions des lignes commerciales. Cette délégation pourrait prendre l'avion jusque sur la côte ouest et là faire la correspondance voulue.

En tant que député de la Chambre des communes, je m'y oppose parce que cela enfreint mes privilèges de député et qu'au lieu d'y envoyer une délégation qui représenterait bien le Canada, on y délègue, comme je l'ai dit, des sénateurs qui ne s'occupent aucunement . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: . . . de ces questions, et à qui on ne confie aucune responsabilité. Je soulève ici, madame le Président, une très importante question de privilège.

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Je remarque que les députés du parti libéral et du parti conservateur acceptent, non seulement de subventionner ces sénateurs pour qu'ils puissent assister à la conférence, mais encore de payer leur avion nolisé. Je crois que cela est tout simplement une insulte pour le contribuable canadien et que mes privilèges de député de la Chambre des communes sont bafoués.

M. Baker (Nepean-Carleton): Tout le monde est vraiment très ému ici, madame le Président.

Mme le Président: Je ne suis pas sûre de pouvoir donner suite à la question de privilège du député. Il me semble que la constitution des délégations à des réunions d'associations interparlementaires est une chose qui se règle entre les députés et je suis sûr que le Nouveau parti démocratique comptait un représentant à la réunion lorsqu'on a décidé du choix des délégués. Je présume cependant que le député a le droit d'exprimer certains griefs devant la Chambre mais je ne pense pas qu'ils doivent être adressés à la Chambre.

Je prierais donc le député de s'adresser aux whips ou aux comités qui sont chargés de constituer ces délégations plutôt qu'à la Chambre. Le député de Nepean-Carleton a la parole.

M. Waddell: Madame le Président, je crois comprendre que . . .

Des voix: Règlement!

Mme le Président: J'ai donné la parole au député de Nepean-Carleton.

Travaux de la Chambre

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je craignais de ne pas être entendu par le leader du gouvernement à la Chambre à cause du tintamarre provenant du fond de la Chambre. Pourrais-je m'enquérir de l'ordre du jour d'aujourd'hui? Le président du Conseil privé (M. Pinard) pourrait-il nous dire quelles sont les questions que nous allons traiter d'ici à demain et, s'il peut aussi nous le dire, au cours de la semaine prochaine?

● (1510)

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, nous allons aujourd'hui procéder, comme annoncé hier, à l'étude du bill sur les banques. Demain, nous allons devoir interrompre pour passer à l'étude du bill visant à accroître la sécurité publique en matière de transport des marchandises dangereuses et aussi, si possible, le bill sur la mise en œuvre de la convention internationale sur la sécurité des conteneurs, c'est-à-dire les bills C-18 et C-21. Lundi prochain, tous les députés savent que le premier ministre du Japon va adresser la parole à la Chambre. La période des questions aura lieu à 4 h. 30, et à la suite de la période des questions, nous continuerons l'étude du bill sur les banques. Au cours du reste de la semaine prochaine, nous pourrions, je le souhaite bien, compléter l'étude du bill sur les prêts aux petites entreprises, sur le crédit d'impôt à l'emploi et sur la banque fédérale de développement.

Enfin, j'ai l'intention de désigner une journée d'opposition pour la semaine prochaine. Je le ferai un peu plus tard aujourd'hui après consultation avec les leaders parlementaires des deux autres partis, mais il y aura sûrement une journée d'opposition la semaine prochaine.

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je tiens à remercier le président du Conseil privé de ces renseignements. J'aurais cependant quelques questions à poser à propos des travaux de la Chambre. La première a trait à la reprise du débat sur l'Adresse. Comme il est question de réserver des jours à l'opposition, le ministre voudrait-il également songer à terminer le débat sur l'Adresse? Un certain nombre de députés souhaitent y participer et, entre autres choses, j'ai bien hâte d'entendre le député de Joliette (M. La Salle). Mais il n'est pas le seul à vouloir intervenir dans le débat.

La deuxième question concerne les jours désignés. Nous avons pris l'habitude par le passé de proposer un calendrier au leader du gouvernement. S'il est toujours d'accord là-dessus, je suis disposé à lui soumettre un calendrier.

La semaine dernière, j'ai demandé au ministre s'il était possible que les délégations de parlementaires qui parcourent le pays—voire même le monde—fassent rapport au comité permanent compétent. Le ministre a-t-il examiné ma proposition? Peut-être n'a-t-il pas encore eu le temps de le faire, mais j'aimerais bien qu'il le fasse. Il n'est nullement nécessaire que cette question fasse l'objet d'un débat.